

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs)

Séance du Conseil Municipal DU LUNDI 17 MARS 2014

L'an deux mil quatorze, le dix-sept mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

Présents : Mesdames Jenny CHOPARD, Delphine DUBOZ, Blandine GAILLARD, Dominique GIRARDIER, Christelle LIDOINE, Colette PIGUET, Virginie WETZEL,
Messieurs Gilles BERNARD, Michel BOHLY, Thierry CLERC, Luc DECREUSE,
Luc FOURQUET, Gabriel LAITHIER, Xavier LIDOINE, Pascal PERRIN.

Un scrutin a eu lieu, **Mme Blandine GAILLARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommée pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté après modification.

M. le Président a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

ORDRE DU JOUR

- 1° Entretien avec locataire parcelle sous contrat cession temporaire chemin de Chenecey.
- 2° PLU : bilan réunion du 07 mars 2014 et arrêt du projet.
- 3° Analyse et approbation compte administratif – échanges sur budget primitif.
- 4° Dysfonctionnement transport scolaire.
- 5° Affouage : perspectives exploitation saison 2014-2015.
- 6° Abattage et élagage arbres - Rue du Luminaire.
- 7° Remplacement rideau occultant salle polyvalente.
- 8° Questions et communications diverses :
 - Circulaire sur Centenaire conflit 14-18.
 - Redécoupage des cantons : modalités recours contentieux.
 - Action Sénateur Jean-François HUMBERT.
 - Correspondance Présidente Conseil Régional.
 - Correspondance Présidente Art Floral.
 - Correspondance Riverain Chemin des Moirots.

M. le Maire informe les Elus qu'il a transmis avec avis favorable une déclaration préalable de travaux présentée par M. Jean-François GRESSIER relative à la construction d'un abri de jardin.

1° ENTRETIEN AVEC LOCATAIRE PARCELLE SOUS CONTRAT CESSION TEMPORAIRE CHEMIN DE CHENECEY

M. Florian GODET, entrepreneur de travaux publics, invité à se présenter à la réunion du Conseil Municipal, ne s'est pas présenté en mairie. M. le Maire souhaitait l'entendre au sujet de la location du terrain qu'il occupe chemin de Chenecey et sur l'exécution des travaux chemin vicinal n°2 dit « Route de Malbrans » qui lui ont été confiés par un particulier. Un courrier de mise en demeure sera adressé au Maître d'ouvrage avec copie à cette entreprise prestataire de service.

Cette route affiche indubitablement un caractère de dangerosité et suscite les récriminations légitimes des usagers. M. le Maire décline dès à présent toute responsabilité pénale, personnelle et toute responsabilité civile de la Commune en cas de dommage corporel ou matériel résultant de l'état de la chaussée. Cette situation incombe au bénéficiaire de l'autorisation de travaux.

M. Florian GODET sera invité à faire connaître rapidement ses intentions quant à l'achat de la parcelle occupée sachant qu'un candidat s'est manifesté en ce sens.

2° PLU : BILAN RÉUNION DU 07 MARS 2014 ET ARRÊT PROJET

M. le Maire dresse le bilan de la réunion préalable à l'arrêt du Plan Local d'urbanisme à laquelle assistaient M. TERREAUX, du cabinet d'études Ambiance Art, Mme BONNET Maire d'Epeugney, Mmes Blandine GAILLARD, Colette PIGUET, Christelle LIDOINE, Mrs Gilles BERNARD, Luc FOURQUET, M. Pascal PERRIN, Membres du Conseil Municipal.

M. Hervé HENRY (DDT), Mme JACQUOT (Agence foncière, Conseil Général du Doubs), M. VIVOT (chambre d'agriculture), M. RUSSIAS (service départemental de l'architecture et des paysages) s'étaient excusés.

La proposition de M. Hervé HENRY de pratiquer des sondages géologiques à priori sur les zones à urbaniser, n'apparaît pas indispensable considérant la teneur des textes, le caractère objectif « non humide » des parcelles à urbaniser et l'incidence sur les finances de la Commune. Cette prescription sera appliquée sans délais dès lors qu'elle serait formellement imposée. Les Elus affichent leur désir de voir aboutir le projet.

Le Maire, après explication, propose aux Elus d'arrêter en l'état le projet PLU ; cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3° ANALYSE ET APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF

Vote du Compte Administratif 2013 – Budget Principal

Monsieur le Maire laisse la présidence à Madame Dominique GIRARDIER, 2^{ème} adjointe en charge des finances pour présenter et faire voter le compte administratif de l'exercice 2013, tel qu'il ressort des opérations de clôture d'exercice ; il quitte la salle.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et suivants et L.2313, L.2321 et suivants,

Vu la délibération en date du 15 avril 2013 approuvant le budget primitif de l'exercice 2013,

Vu la délibération en date du 18 novembre 2013 approuvant la décision modificative n°1,

Vu la délibération en date du 18 novembre 2013 approuvant la décision modificative n°2,

Vu les conditions d'exécution du budget 2013,

Adopte par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention le Compte Administratif 2013, arrêté comme suit :

<i>Résultats à la clôture de l'exercice 2012 :</i>		
Fonctionnement :	110 162,67 €	(excédent)
Investissement :	22 128,80 €	(Déficit)
<i>Opérations de l'exercice 2013 :</i>		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement :	278 006,27 €	326 230,73 €
Investissement :	65 204,71 €	66 417,75 €
Restes à réaliser :	0,00 €	0,00 €

Résultats à la clôture de l'exercice 2013 :		
Fonctionnement :	158 387,13 €	(Excédent)
Investissement :	20 915,76 €	(Déficit)

Vote du Compte Administratif 2013 – Budget Assainissement

Monsieur le Maire laisse la présidence à Madame Dominique GIRARDIER, 2^{ème} adjointe en charge des finances, pour présenter et faire voter le compte administratif de l'exercice 2013, tel qu'il ressort des opérations de clôture d'exercice ; il quitte la salle.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et suivants et L.2313, L.2321 et suivants,

Vu la délibération en date du 15 avril 2013 approuvant le budget primitif de l'exercice 2013,

Vu la délibération en date du 27 mai 2013 approuvant la décision modificative n°1,

Vu la délibération en date du 24 juin 2013 approuvant la décision modificative n°2,

Vu la délibération en date du 10 octobre 2013 approuvant la décision modificative n°3,

Vu la délibération en date du 18 novembre 2013 approuvant la décision modificative n°4,

Vu les conditions d'exécution du budget 2013,

Adopte par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention le Compte Administratif 2013, arrêté comme suit :

Résultats à la clôture de l'exercice 2012 :		
Fonctionnement :	0,00 €	
Investissement :	158 242,48 €	(Déficit)
Opérations de l'exercice 2013 :		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement :	44 323,70 €	56 161,95 €
Investissement :	63 630,51 €	206 518,16 €
Restes à réaliser :	0,00 €	0,00 €
Résultats à la clôture de l'exercice 2013 :		
Fonctionnement :	11 838,25 €	(Excédent)
Investissement :	15 354,83 €	(Déficit)

Affectation des résultats 2013 – Budget Principal

Monsieur le Maire reprend la présidence du Conseil Municipal.

Conformément à l'instruction M14, le Conseil municipal est invité à affecter l'excédent de fonctionnement 2013 du budget principal.

Considérant les dépenses à couvrir en investissement et en fonctionnement,

Considérant que le Compte Administratif 2013 présente :

- un excédent de la section de fonctionnement de 158 387,13 €
- un déficit de la section d'investissement de 20 915,76 €

Le Conseil municipal décide par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention d'affecter les résultats de l'exercice 2013 de la façon suivante :

- ligne D001 résultat d'investissement reporté : 20 915,76 €
- ligne R1068 Excédent de fonctionnement affecté en réserve : 20 915,76 €
- ligne R002 résultat de fonctionnement reporté : 137 471,37 €

Affectation des résultats 2013 – Budget Assainissement

Monsieur le Maire reprend la présidence du Conseil Municipal.

Conformément à l'instruction M49, le Conseil municipal est invité à affecter l'excédent de fonctionnement 2013 du budget Assainissement.

Considérant les dépenses à couvrir en investissement et en fonctionnement,

Considérant que le Compte Administratif 2013 présente :

- un excédent de la section de fonctionnement de 11 838,25 €
- un déficit de la section d'investissement de 15 354,83 €

Le Conseil municipal décide par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention d'affecter les résultats de l'exercice 2013 de la façon suivante :

- ligne D001 résultat d'investissement reporté : 15 354,83 €
- ligne R1068 Excédent de fonctionnement affecté en réserve : 15 354,83 €
- ligne R002 résultat de fonctionnement reporté : 0,00 €

4° DYSFONCTIONNEMENT TRANSPORT SCOLAIRE

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, des dysfonctionnements relatifs à la sécurité du transport des élèves des collèges d'Ornans, avaient été communiqués à M. le Maire lequel sans tarder a adressé un courrier circonstancié à M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil Général responsable du service.

Après échanges téléphoniques entre le Maire et le Conseil Général, une réunion de travail a été provoquée le 12 mars 2014 en Mairie de Montrond le Château avec la présence de M. Jacques BREUIL, conseiller général, M. ETEVENOT, directeur du service des transports scolaires au Conseil Général, M. RYSER contrôleur, M. PERRET directeur de la société Franche-Comté Voyages, transporteur et M. le Maire entouré des Elus suivants : Mme Blandine GAILLARD, Mrs Michel BOHLY, Luc FOURQUET et Pascal PERRIN. Cette réunion a mis en lumière les dysfonctionnements constatés qui perdurent depuis le début de l'année scolaire sans aucune solution pérenne malgré les multiples doléances émises. Cette réunion a donné lieu à des échanges relativement vifs mais constructifs qui ont débouché sur une modification du circuit de ramassage afin qu'aucun élève ne soit à l'avenir transporté en surnombre et dans des conditions irrégulières de sécurité.

5° AFFOUAGE : PERSPECTIVES EXPLOITATION SAISON 2014-2015

Le nouveau représentant de l'ONF, en remplacement de M. Martin LEGRAUX, prendra contact avec les Elus de la Commission Bois pour envisager les coupes possibles pour l'hiver 2014-2015.

M. Gilles BERNARD propose que le règlement adressé aux affouagistes soit complété afin que les bénéficiaires se soucient davantage du respect de la forêt.

6° ABATTAGE ET ÉLAGAGE - ARBRES RUE DU LUMINAIRE

Un propriétaire riverain de la rue du Luminaire a signalé en Mairie que deux frênes présentaient des signes de vétusté et constituaient un danger pour les personnes et les biens alors que deux autres arbres plantés sur l'emprise du jeu de boule possèdent des branches qui s'entremêlent avec des conducteurs téléphoniques et électriques. M. le Maire, compte tenu de la spécificité des travaux à effectuer, a sollicité une entreprise spécialisée en la matière en l'occurrence M. Jean-Luc WILLEMIN de Montrond le Château qui a présenté un devis montant 792 € TTC sachant que l'évacuation des déblais serait assurée par l'employé communal. Les Membres du conseil municipal acceptent, à l'unanimité, la proposition formulée et confie au Maire les démarches nécessaires à l'exécution du chantier.

7° REMPLACEMENT RIDEAU OCCULTANT - SALLE POLYVALENTE

Le devis présenté par l'entreprise DECREUSE Frères pour la pose d'un store intérieur d'occultation pour une fenêtre de toit montant 318 € TTC, est accepté à l'unanimité.

8° QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

↳ Vente chêne chemin du Puits : Une proposition d'achat à hauteur de 200 € avait été faite à M. Philippe DELONGEVILLE qui a jugé l'offre excessive eu égard au volume de bois et à la présence de corps étrangers métalliques dans la grume. Les Elus, à l'unanimité, acceptent la vente pour la somme de 150 €.

↳ M. et Mme Fabien TIRODE adressent un courrier au Maire pour la location de la salle polyvalente le 05 avril 2014. Cette demande est accordée et une réponse sera adressée aux bénéficiaires afin de les inviter à respecter en tous points le règlement de la salle et à ne pas troubler la sécurité et la quiétude publiques.

↳ Mme ANTONI, Présidente de l'association Art Floral, adresse aux Elus un compte rendu de l'assemblée générale du 31/01/2014. M. le Maire apprécie cette démarche, marque de transparence et apprécierait que la totalité des présidents d'associations qui bénéficient des infrastructures communales agissent à l'identique.

↳ M. le Maire informe les Elus d'un courrier de M. Jean-François LONGEOT, conseiller général du canton d'Ornans concernant le redécoupage des cantons et d'une proposition de recours contentieux au Conseil d'Etat pour l'annulation du décret.

↳ M. et Mme Claude GAILLARD, dans une correspondance, adressent leurs remerciements aux Elus pour l'attention qu'ils ont bien voulu porter au dossier d'extension du réseau d'eau potable, chemin des Moirots et la suite favorable qu'ils ont donnée.

↳ Mme Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil Régional adresse une correspondance aux Elus pour préciser les grandes lignes du budget 2014 pour la région Franche-Comté.

↳ M. Jean-François HUMBERT, Sénateur du Doubs, par courrier, informe le Maire de son intervention auprès de M. le Ministre de l'Intérieur concernant les occupations illicites de terrains sur l'emprise de la zone artisanale appartenant à la Communauté de Communes du canton de Quingey.

↳ Circulaire centenaire conflit 14-18

La Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale s'est associée à l'édition 2014 des Rencontres de la Photographie d'Arles et demande que chaque commune lui adresse par voie dématérialisée une photographie de son Monument aux Morts pour l'exposition.

Le Maire sollicitera M. Gérard MARANDET pour la réalisation de photographies du Monument aux Morts.

↳ Le Maire remercie vivement Mme Jenny DUPRAT pour sa participation active à l'élaboration des chroniques castelmontoises et l'ensemble des Elus pour les six années de collaboration fructueuse et enrichissante pour tous au service de la population de Montrond le Château avec des souhaits de pleine réussite pour la prochaine équipe municipale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15.

Le Maire
Gabriel LAITHIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 14-03-01	Clôture concertation préalable et arrêt projet PLU.
DCM n° 14-03-02	Compte administratif 2013- Budget principal
DCM n° 14-03-03	Compte administratif 2013- Budget assainissement.
DCM n° 14-03-04	Affectation résultats 2013- Budget principal.
DCM n° 14-03-05	Affectation résultats 2013- Budget assainissement.
DCM n° 14-03-06	Elagage arbres - domaine public
DCM n° 14-03-07	Remplacement rideau occultant – salle polyvalente
DCM n° 14-03-08	Vente d'un chêne sur pied.

Conseillers	Signature	Conseillers	Signature
BERNARD Gilles		GIRARDIER Dominique	
BOHLY Michel		LAITHIER Gabriel	
CHOPARD Jenny		LIDOINE Christelle	
CLERC Thierry		LIDOINE Xavier	
DECREUSE Luc		PERRIN Pascal	
DUBOZ Delphine		PIGUET Colette	
FOURQUET Luc		WETZEL Virginie	
GAILLARD Blandine			